# Studio de danse

Le petit studio de danse est à disposition des pratiquants sur simple inscription.

# Horaires de disponibilités

•

• Mardi au Vendredi > de 14h à 22h

## Pour réserver votre studio de danse

La réservation du studio se déroule en 2 étapes :

### Pièces à fournir :

- vous êtes une association ? statut de l'association + attestation d'assurance (responsabilité civile)
- vous n'êtes pas une association? pièce d'identité + justificatif de domicile
  + attestation d'assurance (responsabilité civile) + autorisation parentale si
  vous êtes mineur.e
- **Etape 1**: Réservez vos créneaux en fonction de vos besoins, sur place, par mail (<u>flow@mairie-lille.fr</u>) ou par téléphone (03 62 14 59 52), et signez ensuite votre contrat pour valider la réservation.

## Information importante:

**Un délai de 7 jours est nécessaire** entre la signature du contrat et votre date de répétition.

• étape 2 : À vous de danser ! Le parquet est à vous !

## **Tarifs**

### Petit studio de danse

- > à partir de 6€ de l'heure (minimum 2 heures) pour les résidents lillois, lommois et hellemois (tarifs dégressifs au-delà des 2 heures).
- > à partir 8€ de l'heure (minimum 2 heures) pour les non lillois (tarifs dégressifs au-delà des 2 heures).
  - \*ATTENTION : des frais de dossier de 10€/an, par groupe, sont demandés à votre première réservation.

#### **Grand studio de danse**

- > à partir de 9€ de l'heure (minimum 2 heures) pour les résidents lillois, lommois et hellemois (tarifs dégressifs au-delà des 2 heures).
- > à partir 11€ de l'heure (minimum 2 heures) pour les non lillois (tarifs dégressifs au-delà des 2 heures).